

CP ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE et CLIMAT SCOLAIRE

Le conseiller pédagogique départemental a pour mission d'accompagner les enseignants dans la mise en œuvre du programme d'enseignement moral et civique et aider les équipes dans l'amélioration du climat scolaire.

Textes de référence	<ul style="list-style-type: none"> - Programme d'enseignement moral et civique - Circulaire « Le parcours citoyen de l'élève » NOR : MENE1616142C - circulaire n° 2016-092 du 20-6-2016 - MENESR - DGESCO B3-4
Numéro du poste	2024.04
Nature du poste	Définitif
Description du poste	<p>Le conseiller pédagogique « Enseignement moral et civique/ climat scolaire » est un enseignant qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'Adjoint au DASEN. Il est un collaborateur direct de l'inspectrice chargée du pilotage de la commission « Parcours citoyen ». Il est membre de cette équipe et son action s'inscrit dans le cadre du programme annuel arrêté en concertation par l'Adjoint au DASEN et l'IEN pilote de la commission.</p> <p>Par son action, il contribue à la mise en œuvre de formations, d'accompagnements d'équipes pour l'amélioration du climat scolaire, d'actions citoyennes, de partenariats avec les associations d'éducation populaire.</p> <p>De par sa spécificité, il participe à la formation autour des Valeurs de la République en direction des professeurs des écoles stagiaires, des néo-titulaires et des enseignants du premier degré (stages de proximité sur chaque circonscription), ainsi qu'à l'élaboration et la mise en œuvre du plan de formation continue.</p> <p>Son poste est implanté à la Direction académique de la Loire Atlantique - site Margueritte à Nantes ou site du boulevard du Dr Laënnec à St Nazaire.</p>
Conditions d'exercice spécifiques	<p>Ce poste réclame une mobilité géographique sur tout le département. Il nécessite de la part du candidat une culture citoyenne élargie (références historiques, textes fondateurs, actualité pédagogique concernant les démarches pour la transmission des valeurs de la République et le principe de laïcité). Ces compétences seront valorisées dans un contexte de formation des enseignants.</p> <p>C'est un poste qui réclame des compétences relationnelles et une capacité à travailler avec différents partenaires associatifs.</p>
Profil	<p>Poste ouvert aux enseignants titulaires du CAFIPEMF.</p> <p>Une expérience dans la pratique de l'enseignement moral et civique en classe, dans la construction du parcours citoyen est attendue, de même qu'une première analyse des caractéristiques du climat scolaire.</p>
Qualifications nécessaires	CAFIPEMF
Compétences particulières liées aux missions	<p>Ce conseiller pédagogique devra être compétent dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissances historiques sur la République, connaissance des textes fondateurs de la laïcité, du programme de l'enseignement moral et civique dont l'éducation aux médias et à l'information, des ressources institutionnelles sur les démarches pédagogiques favorisant la transmission des valeurs de la République, connaissances sur les composantes du climat scolaire - Formation des publics divers (directeurs, enseignants, formateurs...) - Capacités à dialoguer avec les membres de l'équipe, avec des

	<p>partenaires, à rendre compte et à collaborer</p> <ul style="list-style-type: none">- Connaissance de différentes approches analytiques du climat scolaire- Maîtrise des outils informatiques. <p><u>Indemnités :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- N°1843 : Indemnité 320,83 € mensuels soit 3850 € annuels de fonctions conseillers pédagogiques du premier degré- NBI 27 points 132,91 € si titulaire du CAFIPEMF
Nom du référent à contacter pour plus de renseignements sur le poste	<p>Madame Séréna MOULART – Adjointe au directeur académique des services de l'éducation nationale en charge du 1er degré</p> <p>iena44@ac-nantes.fr 02 51 81 74 63</p>